



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bénévolat

Question écrite n° 103385

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'investissement associatif des Français. Il désire savoir s'il dispose de statistiques concernant l'implication de nos concitoyens dans les associations.

Texte de la réponse

La conférence nationale de la vie associative (CVA) du 17 décembre 2009 et ses travaux préparatoires ont mis en évidence l'importance de la connaissance du tissu associatif et notamment du bénévolat qui fait la spécificité des associations. Si beaucoup de données et de travaux de qualité existent, il est important qu'ils soient produits de manière régulière et comparable dans le cadre d'un dispositif d'observation et de statistique. En conséquence, le Premier ministre a retenu deux mesures à l'issue de la CVA : la conduite immédiate d'une enquête auprès des ménages confiée à la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de statistiques (DREES) ; la réalisation d'un programme de travail par le Conseil national de l'information statistique (CNIS) afin d'améliorer la connaissance de la vie associative à plus long terme. L'enquête commandée par la DREES porte sur la participation associative. Elle actualise les données sur l'adhésion et le bénévolat associatifs de l'enquête de l'INSEE de 2002 qui servait de référence. Une attention particulière a été portée à ce que les deux enquêtes soient comparables afin de permettre de mettre en exergue l'évolution de la participation et du bénévolat associatifs depuis dix ans. Les données de cette enquête sont dès à présent mises à la disposition des chercheurs intéressés. Les travaux du CNIS ont abouti à la publication d'un rapport en mars dernier. Celui-ci formule plusieurs préconisations pour améliorer la connaissance du bénévolat qui s'inscrivent dans celles retenues à la suite de la conférence : créer un pôle chargé de la statistique des associations, réaliser périodiquement une enquête auprès des associations et une auprès des ménages portant notamment sur le bénévolat, etc. Ces travaux ont également abouti à la réalisation d'un tableau de bord des associations qui sera publié annuellement pour rassembler et actualiser les principales données disponibles. D'autres enquêtes existent également qui contribuent à la diffusion du panorama du bénévolat en France. Une enquête de la Commission européenne récemment consacrée au bénévolat et au volontariat en Europe comprend un rapport sur l'engagement en France qui recense les informations statistiques disponibles et les situe dans le contexte européen. Les services du ministère chargé de la vie associative ont contribué à ce travail. Ceux-ci apportent également leur soutien à des enquêtes conduites annuellement par le tissu associatif sur le profil et les motivations des bénévoles qui renseignent les associations et les pouvoirs publics sur les besoins et les attentes de ceux qui s'engagent.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103385

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 mars 2011, page 2999

Réponse publiée le : 11 octobre 2011, page 10826